

Paris, le 16 mars 2017

*Communiqué de presse*

## **La Région et les CCI d'Ile-de-France s'engagent au service des entreprises, de la formation et de l'emploi**

**Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Didier Kling, Président de la CCI de région Paris Ile-de-France\*, Emmanuel Miller, Président de la CCI de l'Essonne et Jean-Robert Jacquemard, Président de la CCI de Seine-et-Marne, ont signé le 16 mars 2017 une convention de partenariat.**

**Par cette convention, la Région Ile-de-France et les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France s'engagent à œuvrer ensemble pour apporter aux entreprises franciliennes, aux jeunes et aux adultes, une offre de service en faveur de la formation, du développement économique, de l'emploi et de l'attractivité, à la hauteur des enjeux de la première région économique de France et d'Europe.**

La convention adoptée ce jour s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Investir dans la formation des jeunes et le développement de l'apprentissage**

Chaque année, les CFA des CCI d'Ile-de-France forment 12 940 apprentis, représentant 16% des effectifs apprentis de l'Ile-de-France. La Région souhaite porter le nombre d'apprentis à 100 000 à l'horizon 2021 (notamment via la signature de contrats de performance, le développement du programme « développeurs de l'apprentissage », un accompagnement financier pour les étudiants mais aussi pour les entreprises de moins de 11 salariés etc.) Pour y contribuer, les CCI d'Ile-de-France s'engagent aussi à former 3000 apprentis supplémentaires sur la période, dont la majorité sera issue des niveaux 5, 4 et 3.

Dans ce contexte, des opérations immobilières pour mieux accueillir les apprentis sont prévues : elles feront l'objet d'un financement de la Région. C'est le cas pour la construction d'un nouveau bâtiment de l'ITESCIA (Institut des techniques informatiques) à Cergy et la mise aux normes de l'IFA Chauvin (qui propose des formations professionnelles en vente, secrétariat, hôtellerie-restauration et productique). La création du centre de formation « usine du futur » de la faculté des métiers à Evry sera également à l'étude.

Enfin, les CCI d'Ile-de-France renforceront leur collaboration en matière de collecte de la taxe d'apprentissage, d'orientation professionnelle et d'enseignement supérieur.

- **Développer la croissance des entreprises et des territoires**

La Région et la CCI Paris Ile-de-France s'engagent à créer les conditions d'un partenariat renforcé entre Paris Region Entreprise (PRE), Paris Capitale Economique (PCE) et Paris Europlace. Cette alliance permettra d'accroître l'attractivité de l'Ile-de-France en y attirant les entreprises, les investisseurs et les talents. Parallèlement, les CCI d'Ile-de-France s'engagent auprès de la Région pour augmenter le nombre d'entreprises exportatrices.

Ce partenariat sera également favorable à la croissance des entreprises, notamment les PME, en favorisant leur participation à des clubs et réseaux (PLATO, Institut du Mentorat Entrepreneurial, Ecole des Managers), en soutenant leur transformation numérique avec l'offre « les digiteurs » et en augmentant leur volume de marchés à travers la plateforme « CCCI Business Grand Paris ».

\*(dont sont membres les CCI départementales des Hauts de Seine, Paris, Seine Saint Denis, Val de Marne, Val d'Oise, Yvelines)

L'accompagnement des commerçants dans le développement des pratiques digitales et du bilinguisme est aussi un objectif prioritaire formulé par la Région. De manière plus générale, dans un objectif d'attractivité et pour promouvoir la dimension internationale de la Région, des actions seront déployées pour qu'elle devienne une Région multilingue, avec en particulier une maîtrise généralisée de l'anglais. De plus, des collaborations seront recherchées pour faire de la Région la première « smart region » d'Europe, avec notamment l'acquisition par la région d'un outil de modélisation et un large déploiement de capteurs, et des applications dans de multiples domaines : transport, qualité de l'air, santé, aménagement, urbanisme, traitement des eaux, déchet etc.

- **Se mobiliser en faveur de l'utilisation des fonds d'intervention européens pour les projets franciliens**

La CCI Paris Ile-de-France intervient auprès de la Région en tant qu'organisme intermédiaire pour la gestion des fonds structurels européens. A ce titre, la Région lui avait confié pour la période 2014-2020 près de 18 M€ de FSE (Fonds Social Européen) et FEDER (Fonds européen de développement économique et régional). Ces crédits lui permettent de mettre en place des actions en faveur des jeunes en formation et des entreprises en développement. Compte tenu du niveau de performance de la CCI (62 actions en cours, 65 % de programmation des crédits), la Région lui confie 11 M€ de crédits supplémentaires par voie d'avenant qui sera signé en parallèle à cette convention.

- **Favoriser la coopération en matière d'études**

La Région et la CCI Paris Ile-de-France vont également travailler ensemble à la réalisation d'études qui vont permettre de contribuer à produire une image réelle et fiable de la situation économique de l'Ile-de-France et de favoriser des dispositifs de politiques publiques en réponse aux besoins des entreprises. Ainsi, des données, études économiques et enquêtes seront produites en collaboration avec leurs observatoires respectifs (IAU - Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, CROCIS - Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services) pour assurer une connaissance fine à moyen terme de la dynamique économique du territoire francilien.

La Région et les CCI d'Ile-de-France se coordonneront chaque année sur leur programme d'études respectif et décident de travailler à la réalisation d'études communes telles que la smart city, les zones d'activités économiques (ZAE), les salons professionnels, l'économie circulaire, etc.

**Par l'ensemble de ces engagements, la Région et les CCI d'Ile-de-France témoignent durablement de leur engagement pour l'avenir des entreprises, de leurs salariés et des jeunes. Elles mobilisent leurs moyens pour apporter une réelle plus-value aux territoires, qui ont besoin d'écoles à leur service, d'entreprises dynamiques et innovantes et de perspectives favorables à la création de richesses.**

---

## Relations presse

### CCI Paris Île-de-France

Isabelle de Battisti - 01 55 65 70 65 - [idebattisti@cci-paris-idf.fr](mailto:idebattisti@cci-paris-idf.fr)

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [www.cci-paris-idf.fr/espace-presse](http://www.cci-paris-idf.fr/espace-presse)

### Conseil Régional d'Île-de-France

Amélie Ghersinick - 01 53 85 73 11 - [amelie.ghersinick@iledefrance.fr](mailto:amelie.ghersinick@iledefrance.fr)

35 boulevard des Invalides, 75007 Paris.